

Département de la Savoie
Albertville 1 - Canton n° 3
MAIRIE DE CEVINS
☎ 04.79.38.20.28
Fax 04.79.38.26.59



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 25 Mars 2022 à 19h00 à la Salle du Conseil Municipal

Nbre Conseillers : 15
Présents : 13
Votants : 15

Absents :

Excusés :

- Denis BIBOLLET-RUCHE (pouvoir de vote à Bernadette AMIEZ).
- Régine VIBERT (pouvoir de vote à Ginette FALCOZ-RIGOTTI).

Secrétaire de séance :

Bernadette AMIEZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que les conditions de quorum sont remplies.

Le compte-rendu de la séance du 17 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Bernadette AMIEZ est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de la décision n° 001/2022 prise dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire depuis la dernière séance et relative à la modification des conventions pluriannuelles de location d'alpage – Montagnes de Grande Maison et de Retord (Mise en société de l'exploitation de Monsieur Claude BAL) – Modification de l'identité du locataire.

Finances communales :

↳ Budget Général :

- Vote du Compte Administratif 2021 : Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Compte Administratif 2021 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 49 792.75 € et un excédent d'investissement de 144 801.31 €, soit un excédent global de 194 594.06 €.
- Approbation du Compte de Gestion 2021 : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2021, dressé par Madame le Trésorier Principal d'Albertville, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif.
- Vote des taux d'imposition 2022 : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition 2021, soit : 11.48 % pour la Taxe Foncière sur le Bâti et 23.43 % pour la Taxe Foncière sur le Non Bâti.

.../...

Sylvie VIARD-CRETAT a rejoint la séance à 19H40, après ce dernier point et n'a, par conséquent, participer ni aux débats, ni aux votes des trois premières questions à l'ordre du jour.

- Vote du Budget Général Primitif 2022 : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'entériner les diverses orientations budgétaires retenues lors de précédentes réunions de travail des Commissions Finances et Travaux et de voter le Budget Primitif 2022 à hauteur de 657 284.75 Euros pour la section de fonctionnement et de 187 802.31 Euros pour la section d'investissement.

Ressources Humaines :

- ↳ Embauche de jeunes gens pour l'été 2022 : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier, comme chaque année, diverses tâches de nettoyage et d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux aux jeunes gens de la Commune, nés en 2004, pour une période de 15 jours chacun pendant les mois de Juillet et Août prochains et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de travail relatifs à ces embauches à durée déterminée.

Informations et questions diverses :

- Le Conseil Municipal est informé des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis la dernière séance du 17 Décembre 2021 et transmises au Pôle Urbanisme pour instruction.
- Monsieur le Maire expose qu'un projet d'extension de l'antenne-relais « Orange », située au lieu-dit « La Coutaz » (route des hameaux) est en cours, afin de permettre une couverture supérieure de la zone TER Albertville / Bourg-Saint-Maurice et une meilleure réception sur Cevins, Rognaix, Saint Paul sur Isère. Le dossier d'information est consultable à l'accueil du secrétariat de Mairie et sur le site de la Commune. La réfection de cette antenne se fera par hélicoptage, afin de ne pas couper la route des hameaux. Nous devrions recevoir prochainement une Déclaration Préalable de travaux, pour un éventuel démarrage des travaux mi-mai.
- Monsieur le Maire expose que les appels aux dons de vêtements, organisés en faveur de l'Ukraine, ont reçu un vif succès. Cependant, pour des raisons de stockage limité, les Communes organisatrices ont dû interrompre la réception. Parallèlement à cette démarche, les collectivités ont mis en place une action de solidarité. La Commune de Cevins participe à cette initiative, visant à recenser les personnes qui souhaitent, à titre privé, accueillir une famille et invite ces bénévoles à se présenter à l'accueil du secrétariat de Mairie, afin de recenser les possibilités d'hébergement qu'ils peuvent offrir aux réfugiés ukrainiens. Un projet d'achat de livres scolaires, en lien avec la Commune de Gilly Sur Isère est en cours, ainsi que la scolarisation des enfants, portée par l'Education Nationale.
- Monsieur le Maire expose que le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) Arlysère propose une animation d'Art-Thérapie aux personnes âgées de 60 ans et plus, pour laquelle la Commune met la salle des fêtes à disposition. Les séances se dérouleront sur 7 lundis de 14h30 à 16h45 du mois de Septembre au mois de Novembre prochain. Les personnes intéressées peuvent venir récupérer des plaquettes d'informations et pourront s'inscrire à l'accueil du secrétariat de Mairie.
- Le Conseil Municipal fixe les permanences pour la tenue du bureau de vote des élections présidentielles des 10 et 24 Avril prochains.
- Monsieur le Maire confirme que les travaux du village des Cours ont commencé (mise en séparatif, enfouissement des réseaux secs, postes incendie) et tient à remercier les riverains pour leur compréhension et leur patience, compte-tenu des nuisances que cela entraîne.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de création d'une « Maison d'Assistantes Maternelles » à Cevins, qui permettrait l'accueil de 8 enfants. Le dossier est en cours de validité avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

.../...

- Emmanuel DI LUZIO présente un projet, conduit par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Course d'Orientation (LAURACO), qui consiste à mettre en place des parcours de découverte et d'orientation sur la Commune, permettant ainsi, la mise en valeur du territoire avec des activités ludiques de proximité, pour un public local et familial.
- Le Conseil Municipal tient à remercier Eric RIGOTTI, Président de l'AFP (Association Foncière Pastorale) de Cevins, présent à cette séance du Conseil Municipal, pour les travaux de nettoyage des cuves à La Ville et au Villard, effectués avec l'aide de bénévoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

CEVINS le 28 Mars 2022.



Le Maire,

Philippe BRANCHE